

R.Blue

AdBlue®





Qu'est-ce que L'AdBlue® et RCS ?

L'AdBlue® est une solution incolore, produite synthétiquement, de 32,5 % d'urée pure dans de l'eau déminéralisée, utilisée avec les moteurs diesel dotés de la technologie de réduction catalytique sélective (RCS), à savoir : les voitures, les poids lourds, les moissonneuses-batteuses, Tracteurs Agricoles et autres machines agricoles.

Depuis 1996, les limites d'émissions de gaz d'échappement ont été abaissées pour contribuer à réduire le montant de gaz toxiques nocifs (dont l'azote (NOx)) qui est rejeté dans l'air. Les oxydes d'azote sont parmi les principaux gaz responsables des pluies acides et de la diminution de la couche d'ozone.

La RCS utilise un post-traitement pour réduire les émissions nocives d'oxyde d'azote (NOx) des gaz d'échappement.

Les constructeurs automobiles ont de plus en plus recours à la RCS pour satisfaire à la législation EURO 6 sur les gaz à effet de serre, car elle est la plus efficace technologie pour les voitures diesel.

Comment savoir si j'ai besoin d' L'AdBlue®?

Votre revendeur local de véhicules doit vous conseiller au moment de l'achat de votre nouveau véhicule et vous indiquer s'il a besoin d'AdBlue®. Il doit également vous indiquer comment l'acheter et quelles sont les options dont vous disposez.

Guide d'utilisation de l'AdBlue®



Comment cela fonctionne-t-il ?

L'AdBlue® n'intervient pas dans la combustion du moteur. Le système RCS est externe du moteur. L'AdBlue® est automatiquement pulvérisé dans les gaz d'échappement en passant par un catalyseur, ce qui crée une réaction chimique qui convertit l'oxyde d'azote (NOx) en vapeur inoffensive et en azote qui sont émis par le tuyau d'échappement.

Sur le véhicule, l'AdBlue® est contenu dans un réservoir séparé, généralement à côté de celui du diesel. Vous ne devez remplir le réservoir d'AdBlue® que lorsque la jauge indique que le réservoir est presque vide. L'AdBlue® n'est pas un carburant et n'est pas mélangé avec du carburant.

Si vous n'avez plus d'AdBlue®, vous devez vous rendre immédiatement à votre vendeur d'AdBlue® pour le remplir. Votre véhicule fonctionnera illégalement si vous n'utilisez pas l'AdBlue® et la buse de l'injecteur peut être endommagée. L'AdBlue® est également vendu en bidons de 10 litres qui peuvent être transportés comme votre approvisionnement d'urgence.

L'AdBlue® est-il nocif ?

L'AdBlue® n'est nocif ni pour les humains ni pour les animaux. Si vous en avez sur la peau ou sur vos vêtements, rincez abondamment à l'eau du robinet car il pourrait vous irriter. Il n'est pas toxique, mais si jamais il est consommé par accident, buvez de l'eau et consultez un médecin. L'AdBlue®

est sans danger pour la manipulation et l'utilisation; il n'est pas explosif, inflammable, toxique ou soumis à des réglementations sur les produits dangereux. L'AdBlue® ne brûle pas et n'aide pas à la combustion.

De quelle quantité d'AdBlue® aurai-je besoin ?

La plupart des voitures diesel équipées de la technologie RCS devraient avoir besoin de recharges d'AdBlue® environ 2 à 6 fois par an, car l'AdBlue® est consommé à un rythme de 1 à 1,5 litre/1 000 km par les voitures. La consommation sera d'environ 5 % en volume de la consommation du diesel.

Les distances parcourues, le style de conduite et, surtout, la taille du réservoir d'AdBlue® de la voiture détermineront la fréquence des recharges nécessaires.

Des recharges peuvent être effectuées :

- à intervalles réguliers
- Lors d'un atelier
- Par les conducteurs qui remplissent l'AdBlue® par eux-mêmes

Vais-je réduire mes coûts en utilisant l'AdBlue® ?

La mise en œuvre de la technologie réduction catalytique sélective RCS avec R-Blue est certaine de produire un effet significatif de réduction des coûts en termes de consommation de carburant. La consommation du diesel peut être réduite jusqu'à 10%.

Où puis-je acheter de R-Blue?

R-Blue est conditionné en GRV de 1000L, en fûts de 210L ou en bidons de 10L et 20L, et disponible chez la société RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC. Il suffit de nous contacter pour obtenir plus d'informations sur les options de collecte ou pour les livraisons directes à votre porte pour une commodité absolue. R-Blue peut également être livré en vrac pour de plus grandes quantités.



Comment puis-je stocker l'AdBlue® ?

Les installations de stockage peuvent être adaptées aux besoins des clients en prenant les précautions habituelles pour éviter les déversements dans les égouts et les cours d'eau voisins. Vous pourrez stocker l'AdBlue® en utilisant l'emballage standard livré. Il comprend des conteneurs de différentes tailles :

- Grands Réservoirs pour vrac (GRV) de 1 000 litres
- Fûts de 210 litres
- Bidons de 10L et 20L
- Ou si vous êtes équipé d'un grand réservoir de stockage d'AdBlue®, la livraison en vrac par camion-citerne est possible.

Il s'agit de formats à faible coût éprouvés, adaptés à l'objectif visé et optimisés sur le plan économique. R-Blue est un produit sûr et facile à manipuler et à stocker qui peut facilement être intégré à votre portefeuille de produits et à vos procédures de santé et de sécurité.

L'AdBlue® emballé doit idéalement être stocké à l'intérieur, c'est-à-dire entre 0 et 30°C, à l'abri de la lumière directe du soleil, et correctement scellé lorsque non utilisé. La zone de stockage doit être nettoyée de la poussière ou de tout autre produit pour garder l' AdBlue® à l'abri de la contamination notamment lors d'opérations telles que la recharge de la machine qui doit être directe du stockage au véhicule en utilisant des pompes dédiées AdBlue®.

L'AdBlue® a une durée de conservation officielle de 1 an si les conditions de stockage stipulées sont respectées.





Pourquoi devrais-je être prudent sur quel AdBlue® j'utilise ?

Il est important que vous n'achetiez que l'AdBlue® d'une entreprise réputée en un emballage scellé dédié AdBlue®. Les contaminants provenant d'emballages non scellés causera des problèmes à votre système RCS; l'AdBlue® doit rester à son état de la spécification pour être compatible avec votre système RCS. En utilisant un mélange de n'importe quel autre type d'urée causera des dommages à vos systèmes de catalyseurs et d'injecteurs RCS. Les réparations ne seront pas couvertes par votre garantie. Il est impératif de respecter l'investissement qui a été fait dans le l'achat du véhicule que vous conduisez. Il est également important de ne pas utiliser du vieux diesel, des conteneurs d'huile ou autres pour transférer l'AdBlue®. Ces derniers peuvent être contaminés par de petites quantités de combustible, pétrole ou lubrifiants qui peuvent endommager le système RCS. Il faut utiliser uniquement des pompes dédiées AdBlue® et surtout ne pas utiliser des entonnoirs ou des cruches.

Qu'est-ce qui fait que R-Blue si spécial ?

Les installations de production et de distribution de RHONE CHIMIE INDUSTRIE sont approuvées et certifiées par l'organisme Verband der Automobilindustrie « VDA », ce qui garantit que RBlue sera protégé des impuretés et n'endommagera donc pas le catalyseur de votre véhicule. Autres AUS32 moins purs peuvent potentiellement endommager votre catalyseur RCS de façon irréversible. Si cela se produit, vous serez obligé de remplacer votre catalyseur à un coût considérable. Choisir RBlue vous apporte fiabilité et assurance !

Une pureté inégalée :

L'AdBlue® de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC offre une pureté inégalée, ce qui évite les frais de réparation onéreux encourus lors de l'utilisation d'AdBlue® non conforme/ contrefait, qui peut endommager le catalyseur d'un véhicule.

La pureté est garantie car RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC effectue des contrôles de qualité stricts dans ses sites et terminaux de production et maintient ce contrôle tout au long de la chaîne d'approvisionnement avec un stockage et un transport dédiés.

Normes et échelle de l'AdBlue® de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC ISO 22241 :

L'AdBlue® de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC répond à la norme ISO 22241 pour la production, la distribution et le stockage de l'AdBlue®. Les lots sont documentés, traçables et vérifiés pour leur pureté et leur conformité aux spécifications tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Suivi de la chaîne d'approvisionnement de l'usine au camion :

R-Blue est la solution AdBlue® qui surveille la chaîne complète directement de leurs usines de production aux véhicules lourds des opérateurs pour assurer un produit de première qualité et une offre de service complète. Cette chaîne d'approvisionnement contrôlée à l'échelle national donne à R-Blue la flexibilité de diriger en douceur les surplus d'approvisionnement d'une région à l'autre pour répondre à la demande des clients.

Flexibilité de la marque :

L'AdBlue® de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC peut être vendu sous la marque du client ou sous la marque de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC.

Ensemble de services et d'assistance personnalisés :

Pour vous, en tant que remplisseur de fluides automobiles, nous offrons non seulement un produit de qualité éprouvée par la chaîne d'approvisionnement la plus fiable et la plus efficace, mais aussi :

- Une assistance technique locale pour l'installation et la maintenance de votre (vos) réservoir(s) de stockage en vrac et de votre (vos) ligne(s) de remplissage.

- Une orientation et un soutien opérationnels et en matière d'assurance qualité.

- Des accords de licence permettant l'accès aux marques et emballages de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC, des solutions, par exemple, l'exploration des possibilités de partenariat potentiels, y compris le partage des connaissances du marché ; Co-investissement; et le service conjoint de la clientèle de RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC dans votre zone.



RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC



Utilisateurs :

- AdBlue est une solution utilisée dans le catalyseur à réduction catalytique sélective (SCR) sur la dernière génération de moteurs diesel. Le catalyseur SCR a recours au post-traitement pour réduire les émissions nocives d'oxydes d'azote (NOx) dans les gaz d'échappement
- Au moment de l'achat d'un nouveau tracteur, votre concessionnaire vous indiquera si vous devez utiliser de l'AdBlue.
- L'AdBlue ne participe pas à la combustion du moteur. Le système SCR est extérieur au moteur. Le produit est contenu dans un réservoir séparé, généralement situé à côté du réservoir à gazole. L'AdBlue est injecté automatiquement dans les gaz d'échappement à l'entrée du catalyseur, à l'intérieur duquel une réaction chimique transforme les oxydes d'azote (NOx) en vapeur et azote inoffensifs pour l'environnement.
- Le réservoir d'AdBlue doit être rempli avant qu'il ne soit vide.
- **SCR** : Sélective catalytique réduction.

Caractéristiques :

L'AdBlue est une solution translucide est non toxique, non explosive, ininflammable, et ne présente pas de danger majeur ni pour l'environnement ni pour la santé, bien qu'elle puisse être corrosive pour certains métaux et requiert des conditions de stockage et de transport spécifiques, tolérant mal les températures extrêmes et la lumière du Soleil à l'exposition de laquelle la solution cristallise. Elle n'est pas soumise à la réglementation sur le transport de matières dangereuses. Son odeur est peu puissante (généralement considérée comme inexistante) à l'état stable, bien qu'une intense odeur d'ammoniaque puisse être remarquée en cas de défaillance du système SCR.



RHONE CHIMIE INDUSTRIE MAROC



Paramètres physico-chimiques

AdBlue satisfait aux spécifications qualité de la norme ISO 22241:2019

Property	Unit	Limits	
		min.	max.
Urea content ^a	% (mass fraction)	31,8	33,2
Refractive index (nD20)	—	1,381 4	1,384 3
Alkalinity as NH ₃	% (mass fraction)	—	0,2
Biuret	% (mass fraction)	—	0,3
Aldehydes	mg/kg	—	5
Insoluble matter	mg/kg	—	20
Phosphate (PO ₄)	mg/kg	—	0,5
Aluminium	mg/kg	—	0,5
Calcium	mg/kg	—	0,5
Chromium	mg/kg	—	0,2
Copper	mg/kg	—	0,2
Iron	mg/kg	—	0,5
Potassium	mg/kg	—	0,5
Magnesium	mg/kg	—	0,5
Sodium	mg/kg	—	0,5
Nickel	mg/kg	—	0,2
Zinc	mg/kg	—	0,2

Conseils d'utilisation de l'AdBlue

❖ À NE PAS FAIRE :

- Ne versez jamais d'AdBlue dans le réservoir de carburant ! Ne versez jamais de carburant dans le réservoir d'AdBlue.
- En cas de déversement d'AdBlue sur des surfaces en métal, en brique et en béton, vous devez les nettoyer pour éviter leur corrosion. Faites attention quand vous remplissez votre réservoir.
- Évitez de verser de l'AdBlue sur vos vêtements et votre peau. Si vous le faites, vous pouvez facilement le nettoyer à l'eau claire.
- L'AdBlue n'est pas prévu pour la consommation. Il n'est pas poison, mais en cas d'ingestion, buvez beaucoup d'eau et contactez un médecin.
- Ne jetez pas l'AdBlue dans le système d'égout L'AdBlue doit être éliminé conformément aux réglementations sur les déchets spéciaux.
- N'utilisez jamais d'AdBlue **contenant de l'eau ou d'autres substances, notamment du gazole.**



**RHONE CHIMIE
INDUSTRIE MAROC**



Stockage :

Ne pas entreposer à une température supérieure à 30° C. Entreposer dans un endroit isolé, approuvé et étiqueté. Le réservoir/container doit être placé dans une rétention cap et loin de la lumière du soleil.

Sécurité d'emploi :

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. S'assurer que les dispositifs rince-œil Automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail
L'urée réagit avec l'hypochlorite de sodium ou de calcium pour former du trichlorure d'azote explosif
Très réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes, les acides et les alcalins

AdBlue® licensees

(updated 2021-01-13)

E = European license
W = Worldwide license
A = Quality audit

Introduction:

The VDA-license grants the use of the trademark AdBlue® for marketing purposes.

VDA-licensees may grant sublicenses to their trading partners.

Thus a sublicense is of equal value for marketing purposes.

1)	ABI Showatech Oman LLC (FZC) P.O. Box 468 Auquad, Salalah-217 India	W	A
2)	A.Blue Pty Ltd 89 Beischer Street East Bendigo, VIC 3550 Australia	W	A
3)	ADECO doo Temerinski put 109 21127 Novi Sad Serbia	W	A
4)	ADP – Adubos de Portugal SA E.N. Nº 10 Salgados da Póvoa, Apartado 88 2616-907 Alverca do Ribatejo Portugal	E	
5)	Adquim SpA. Maria Josefina 312 Lampa, Santiago,Region Metropolitana Chile	W	A
6)	Advanced Emission Solutions Ltd 1 Abbots Quay, Monks Ferry Birkenhead, Merseyside, CH41 5LH UK	E	
7)	AGCO Corporation 4205 River Green Parkway Duluth, Georgia 30096 USA	W	
8)	Aihara Sangyo Co.,Ltd Miyagi, Ishinomakishi-Chi, Kadonowakiaza, Aobahigashi 97 PO 986-0853 JAPAN	W	A

172)	RCI Maroc Rhone Chimie Industrie Maroc 31, Rue Ibn Toumert Casablanca Marokko	W	A
173)	RENAULT s.a.s. Société par Actions Simplifiée 13-15 quai Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt France	W	
174)	Rugao Nanhai Water Treatment Co,Ltd 25 Group, 226571 South Dongchen Village, Dongchen town, Rugao city, Jiangsu province CHINA	W	A
175)	Saibaba Polymers Technologies Pvt Ltd. Plot No: 153, SEIE, Shivarampally Kattedan Hyderabad Telangana 500077 India	W	A
176)	Savita Oil Technologies Ltd. 66/67 Nariman Bharon Nariman Point Mumbai 400021 India	W	A
177)	Scania CV AB 15187 Södertälje Sweden	W	
178)	Schatz Inc Co Ltd 15-9 Yachi iwaki Miyagino-ku Sendai Miyagi Japan	W	A
179)	Shandong NewBlue Enviroment Protection & Technology Co.,Ltd Room 1603, Yanyuan Science Park of Peking University, Blue Wisdom Valley, No.6888, Jiankang East Street, High-tech Development Zone 261205 Weifang, Shandong Province P.R. China	W	A
180)	Shell International Limited C/O TASC0 Europe P.O.Box 25007, Glasgow G1 3WD UK	W	

RBLUE



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : RBLUE

Code du produit : RCIMRAD

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées:

Distribution industrielle (Chargement, déchargement, prise d'échantillons).

Utilisation industrielle pour la réduction des gaz NOx et SOx.

Utilisation industrielle de produit en laboratoire/recherche.

Utilisation professionnelle, tel quel ou en mélange, comme réactif/catalyseur et pour des applications chimiques générales.

Utilisation professionnelle de produit chimique en laboratoire/recherche.

Utilisation dans des produits spécialisés destinés aux consommateurs/particuliers

Utilisations non recommandées : Non identifié.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : Rhône Chimie Industrie Maroc.

Adresse : 31 rue Ibn Toumert.20100.Casablanca.Morocco.

Téléphone : +212 522451710. Fax : +212 522451709.

labo2.usine@rhone-chimie.ma

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +212 80-1000180.

Société/Organisme : Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc.

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) \geq 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RBLUE



RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

Éviter l'inhalation de la vapeur ou du brouillard. En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en de malaise

En cas de contact avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau courante. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contactez immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés.

Traitement spécifique et immédiat :

Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)

- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Pour les Précautions spéciales pompiers:

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.



RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour le personnel autre que le personnel d'intervention:

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Équipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Équipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Emballage

Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10) à une température entre 10°C et 30°C. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

- Protection des yeux / du visage

Éviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

RBLUE



Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique :	Liquide.
Couleur :	Incolore
Odeur :	Odeur d'ammoniaque
Seuil d'odeur :	Indéterminé.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

PH:	9-10
Point/intervalle d'ébullition :	Non concerné.
Intervalle de point d'éclair :	Non concerné.
Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) :	Indéterminé
Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) :	Indéterminé
Propriétés comburantes :	Aucun
Pression de vapeur (50°C) :	Non concerné.
Masse volumique:	1.087 à 1.093 à 20°C
Densité de vapeur :	Indéterminé
Hydrosolubilité :	Soluble. > 100g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Indéterminé
Viscosité dynamique :	1.4mPa.s à 20°C
Viscosité cinématique :	Indéterminé
Point d'ébullition initial :	100°C
Point/intervalle de fusion :	Non concerné.
Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non concerné.
Point/intervalle de décomposition :	Non concerné.
Indice de réfraction :	1,3814 à 1,3843

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée n'est disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

RBLUE

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
 - dioxyde de carbone (CO₂)
-

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

RBLUE



14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2020/217 (ATP 14)

- Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Abréviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.



RAVITAILLEMENT DES
VOITURES



DISTRIBUTEURS



POMPES



COMPTEURS



PISTOLETS COMPTEURS



PISTOLETS

SUZZARABLU PRO/BASIC

CARACTÉRISTIQUES

- LA SOLUTION LA PLUS FACILE POUR LES IBC
- PISTOLET MANUEL / AUTOMATIQUE
- POMPE À DIAPHRAGME SUZZARABLU
- FACILE À INSTALLER

Le PIUSI Suzzarablu Side est le premier distributeur IBC d'AdBlue® introduit sur le marché depuis 2006. Sa conception solide et pratique en fait le distributeur d'AdBlue® le plus connu dans le monde.

PERFORMANCES

JUSQU'À
35 L/MIN

DÉBIT

PUISSANCE
AC/DC
DISPONIBLE

TENSION

± 1%

ACCURACY

20MIN

CYCLE DE SERVICE



SUZZARABLU PRO/BASIC



EMBALLAGE

CODE	POIDS		EMBALLAGE		
	KG	LBS	MM	INCH	PCS/BOÎTE
FOO201B1B	16	35,3	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201C9B	16	35,3	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201BAC	16	35,3	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201A8B	12,6	27,8	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201B2B	16	35,3	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201E8B	16	35,3	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201E7B	16	35,3	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1
FOO201A9B	12,6	27,8	470X370X265	18,3X14,6X10,4	1



FILTRAGE



SURVEILLANCE
DES LIQUIDES



ENROULEURS



ACCESSOIRES



PRODUITS DÉRIVÉS

PIUSI[®]

INDEX



PRESSION



ANTIGEL



AdBlue[®]



BIODIESEL



DIESEL



ALIMENTATION



ESSENCE



GRAISSE



KÉROSÈNE



HUILE

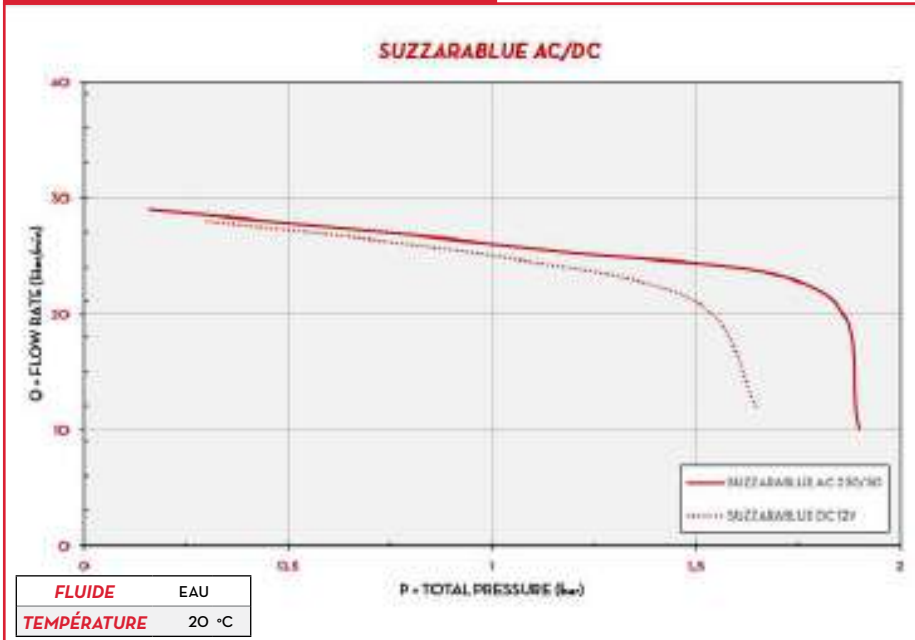


EAU

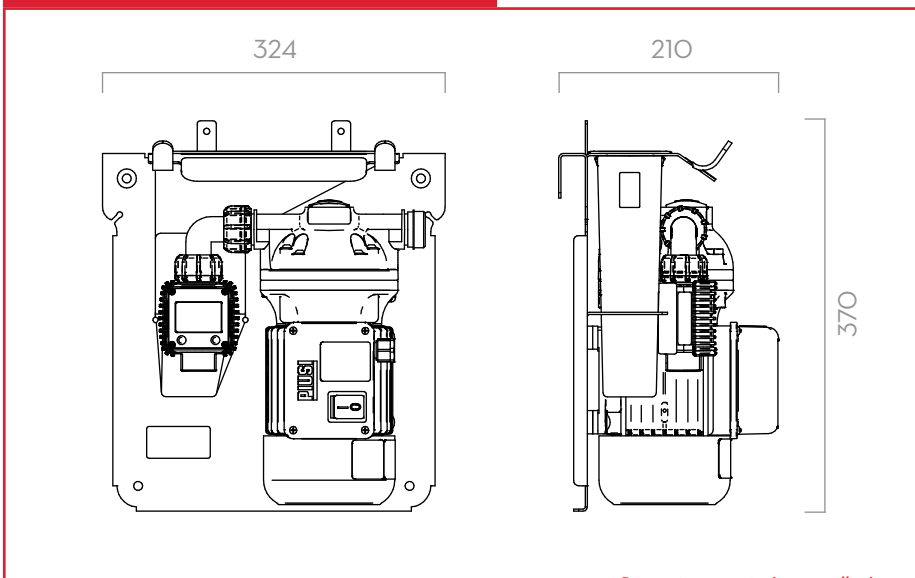


LAVE-GLACE

GRAPHIQUES



DIMENSIONS



CONTENU DE L'EMBALLAGE

- UNITÉ SUZZARABLUÉ AC/DC
- PISTOLET MANUEL / PISTOLET AUTOMATIQUE (VERSION PRO)
- DÉBITMÈTRE (SUR DEMANDE)
- TUYAU D'ASPIRATION / DISTRIBUTION
- MANUEL D'INSTRUCTIONS

DÉTAILS



MATÉRIAUX

- **POMPE:**
POMPE SUZZARABLUÉ AC PAG. 40
POMPE SUZZARABLUÉ DC PAG. 44
- **COMPTEUR:**
COMPTEUR K24 PAG. 64
- **PISTOLET:**
COMPTEUR SB325_X PAG. 76
SB325_X PAG. 84
SUZZARABLUÉ A60 PAG. 86
SUZZARABLUÉ PISTOLET MAN. PAG. 88

DONNÉES TECHNIQUES

CODE	DESCRIPTION	TYPE DE LIQUIDES	DÉBIT		TENSION			COMP-TEUR	PISTOLET	ASPIRA-TION	TUYAU LONGUEUR Ø 3/4"	ON/OFF INTERRUPT-TEUR
			L/MIN	GPM	AC V/HZ DC VOLT	PUISSANCE WATT	AMP. MAX.					
FOO201B1B	SUZZARABLUÉ PRO K24 + NOZZLE A60	Ad W	32	8,5	230/50	400	1,95	OUI	A60	SEC	6 M	OUI
FOO201C9B	SUZZARABLUÉ PRO K24 + SB325_X	Ad W	32	8,5	230/50	400	1,95	OUI	SB325	SEC	6 M	OUI
FOO201BAC	SUZZARABLUÉ PRO K24 + SB325_X + EXT. SUCT.	Ad W	32	8,5	230/50	400	1,95	OUI	SB325	INFÉRIEUR	6 M	OUI
FOO201A8B	SUZZARABLUÉ PRO 12V K24 + NOZZLE A60	Ad W	35	9,2	12	260	22	OUI	A60.	-	6 M	OUI
FOO201B2B	SUZZARABLUÉ BASIC	Ad W	32	8,5	230/50	400	1,95	NON	MAN.	SEC	6 M	OUI
FOO201E8B	SUZZARABLUÉ BASIC + SB325_X	Ad W	32	8,5	230/50	400	1,95	NON	SB325	SEC	6 M	OUI
FOO201E7B	SUZZARABLUÉ BASIC + SB325_X + 8 MT HOSE	Ad W	32	8,5	230/50	400	1,95	NON	SB325	SEC	8 M	OUI
FOO201A9B	SUZZARABLUÉ BASIC 12V	Ad W	35	9,2	12	260	22	NON	MAN.	-	6 M	OUI

SUZZARABLUÉ PRO/BASIC



RAVITAILLEMENT DES
VOITURES



DISTRIBUTEURS



POMPES



COMPTEURS



PISTOLETS COMPTEURS



PISTOLETS

THREE25

CARACTÉRISTIQUES

- SPÉCIFIQUEMENT CONÇU POUR LES RÉSERVOIRS IBC
- POMPE À DIAPHRAGME SUZZARABLUE
- FACILE À INSTALLER / REMPLACE LE RÉSERVOIR IBC
- PISTOLET AUTOMATIQUE
- FILTRE INTÉGRÉ

Le PIUSI Three25 est le distributeur d'AdBlue® le plus connu dans le monde pour les réservoirs IBC. Il est doté de la pompe SuzzaraBlue, du pistolet automatique SB325_X et du 3D filter.

PERFORMANCES

JUSQU'À

32 L/MIN

DÉBIT

PUISSANCE

230/50

CA V/Hz
TENSION

JUSQU'À

6M

LONGUEUR TUYAU

20 MIN

CYCLE DE SERVICE



THREE25



EMBALLAGE

CODE	POIDS		EMBALLAGE		
	KG	LBS	MM	INCH	PCS/BOÎTE
FO0101000	14,5	32	480X390X310	19,3X15,4X12,2	1
FO0101010	14,5	32	480X390X310	19,3X15,4X12,2	1
FO0101020	14,5	32	480X390X310	19,3X15,4X12,2	1
FO0101030	14,5	32	480X390X310	19,3X15,4X12,2	1



FILTRAGE

SURVEILLANCE
DES LIQUIDES

ENROULEURS



ACCESSOIRES



PRODUITS DÉRIVÉS

PIUSI[®]

INDEX



PRESSION



ANTIGEL

AdBlue[®]

BIO DIESEL



DIESEL



ALIMENTATION



ESSENCE



GRAISSE



KÉROSÈNE



HUILE

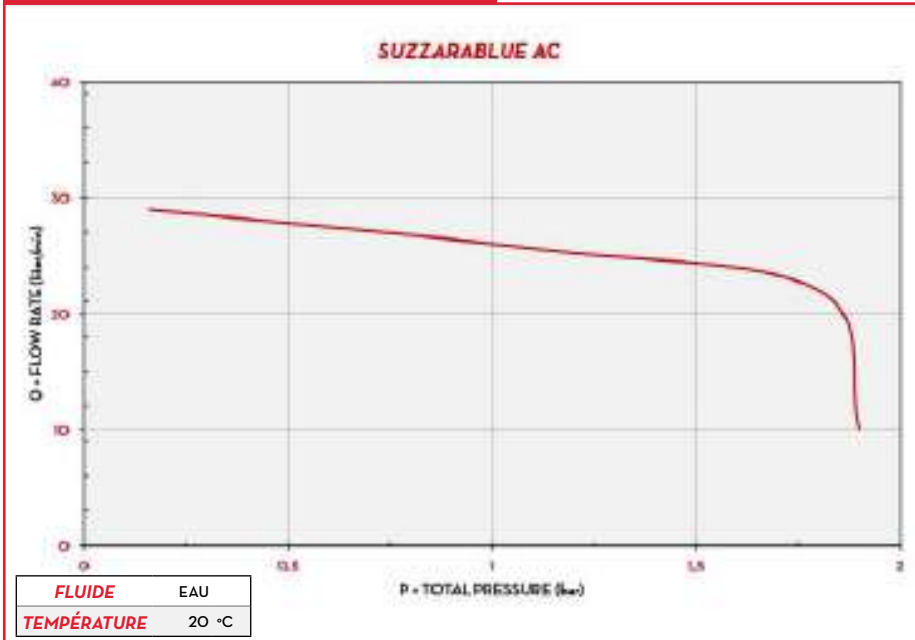


EAU



LAVE-GLACE

GRAPHIQUES



CONTENU DE L'EMBALLAGE

- UNITÉ THREE25
- TUYAU D'ASPIRATION / DISTRIBUTION
- PISTOLET SB325_X
- MANUEL D'INSTRUCTIONS

DÉTAILS



3D FILTER INCLUS



RACCORD SEC/BAS

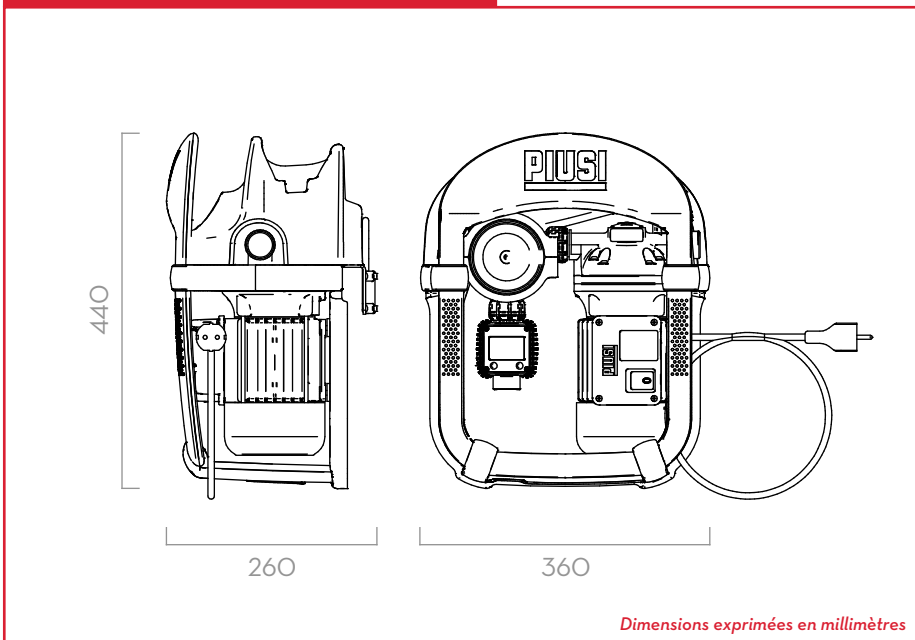


COMPTEUR K24



PISTOLETS

DIMENSIONS



MATÉRIAUX

- **POMPE:**
SUZZARABLUE POMPE AC PAG. 40
- **COMPTEUR:**
COMPTEUR K24 PAG. 64
- **PISTOLET:**
COMPTEUR SB325_X PAG. 76
SB325_X PAG. 84
- **FILTRE:**
3D FILTRE PAG. 94

DONNÉES TECHNIQUES

CODE	DESCRIPTION	TYPE DE LIQUIDES	DÉBIT		TENSION			COMP-TEUR	PISTOLET	ASPIRA-TION	TUYAU	ON/OFF
			L/MIN	GPM	AC V/Hz	DC VOLT	PUISSANCE WATT					
FO0101000	PIUSI THREE23 + K24 + SB325_X + SEC		32	8,5	230/50	400	1,95	K24	SB325_X	SEC	6 M	OUI
FO0101010	PIUSI THREE25 + SB325_X METER + SEC		32	8,5	230/50	400	1,95	-	SB325_X METER	SEC	6 M	OUI
FO0101020	PIUSI THREE25 + K24 + SB325_X + EXT. SUCT.		32	8,5	230/50	400	1,95	K24	SB325_X	INFÉRIEUR	6 M	OUI
FO0101030	PIUSI THREE25 + SB325_X METER + EXT. SUCT.		32	8,5	230/50	400	1,95	-	SB325_X METER	BAS	6 M	OUI

THREE25



R-Blue

Rci
MAROC

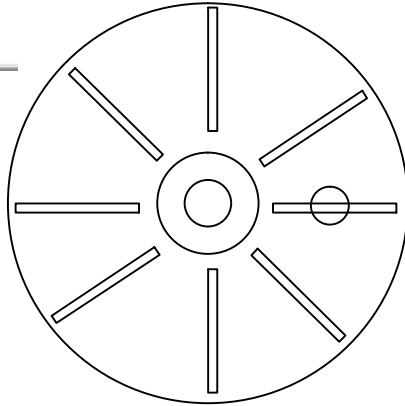
RHONE CHIMIE
INDUSTRIE MAROC

LIVRAISONS PAR CAMION CITERNE INOX D'UNE CAPACITÉ DE
11 T

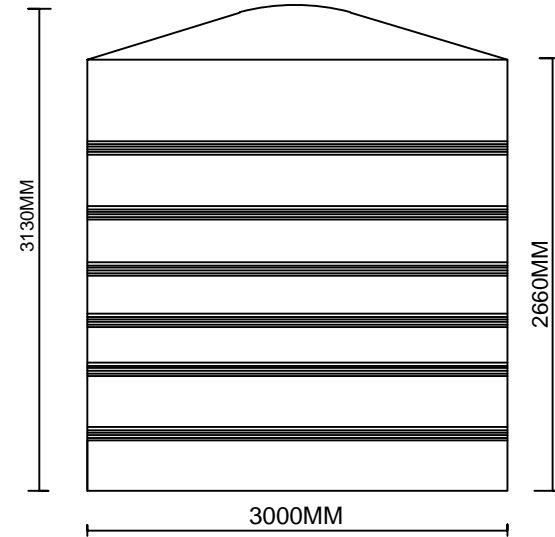
Rci

CITERNE CYLINDRIQUE 20 000L

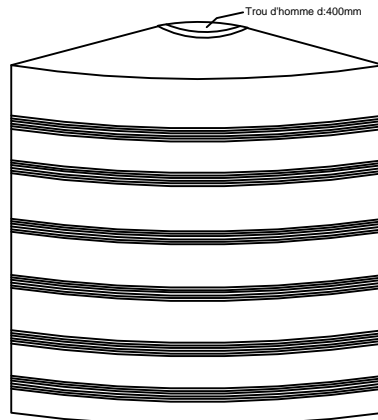
VUE DESSOUS



VUE DE FACE



CITERNE 20 000L



Moulée en polyéthylène qualité alimentaire avec additif anti U.V.

Alimentaire pour l'eau, l'huile, ... etc

Inertie chimique, résistance aux chocs

Couleur blanche ou noire. d'autre couleurs à la commande

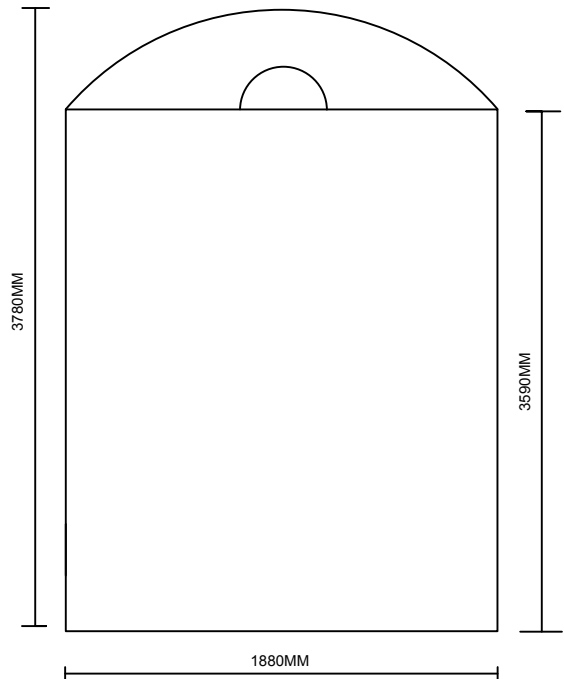
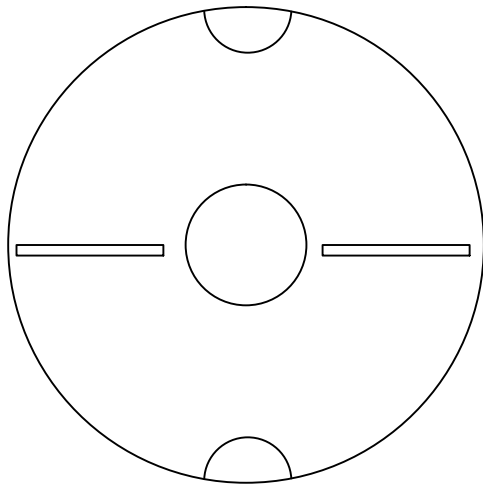
Rci		RHONE CHIMIE			
				TITLE : CITERNE CYLINDRIQUE 20 000L	
Q					
REF	DES	DESIGNATION	QUANT	UN	DATE
DATE	LIBRE	DE	LIBRE	DATE	LIBRE
DATE	LIBRE	DE	LIBRE	DATE	LIBRE
DATE	LIBRE	DE	LIBRE	DATE	LIBRE
L'ACHETEUR / FOURNISSEUR :		N° BED		SPECIALISTE DE	
				ECHO 5-A-A Ref	
				L1 L2 MOD CITEO. PROGRESSIVE REV. SOC	
				ECH. :	



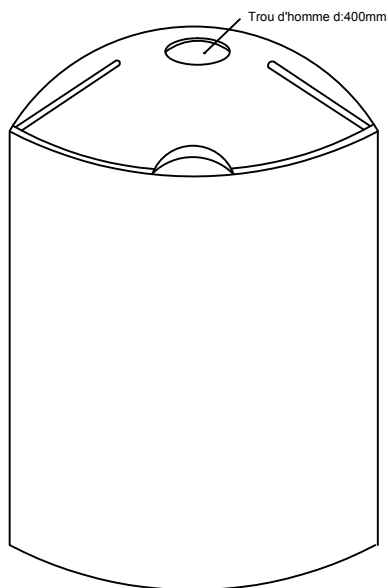
CITERNE CYLINDRIQUE 10 000L

VUE DE FACE

VUE DESSOUS



PERSPECTIVE



Moulée en polyéthylène qualité alimentaire avec additif anti U.V.
 Alimentaire pour l'eau, l'huile, ... etc
 Inertie chimique, résistance aux chocs
 Couleur blanche ou noire. d'autre couleurs à la commande

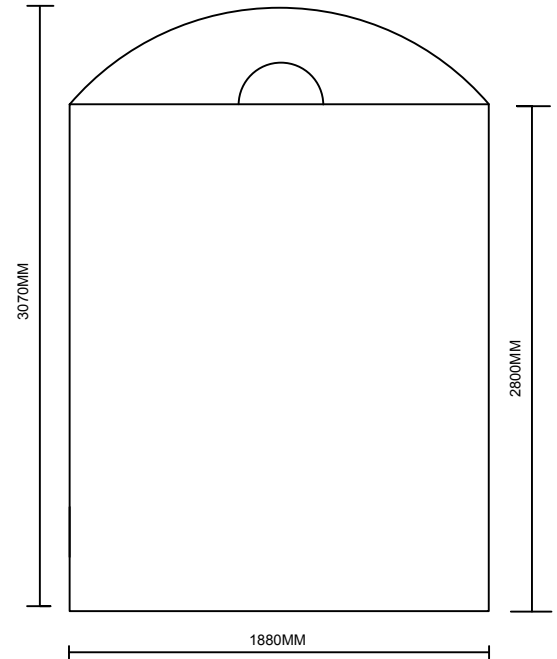
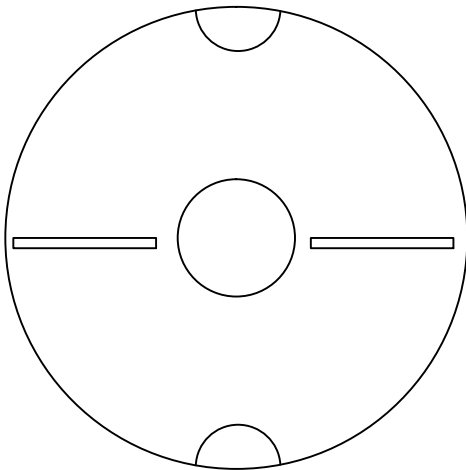
		<h1>RHONE CHIMIE</h1>				
					TITLE : CITERNE CYLINDRIQUE 10 000L	
					ECH. :	
					O, T, V, 4, 6, 1, 3, B, C, M, 3, 5, S, C, 0, 0, 4, 1, 6, 0, P, L,	
LOGICIEL/FICHER : N'BED					GECO Sp.A. Ref L1 L2 MOD DATE: PROGRESSIVE REV. DOC	



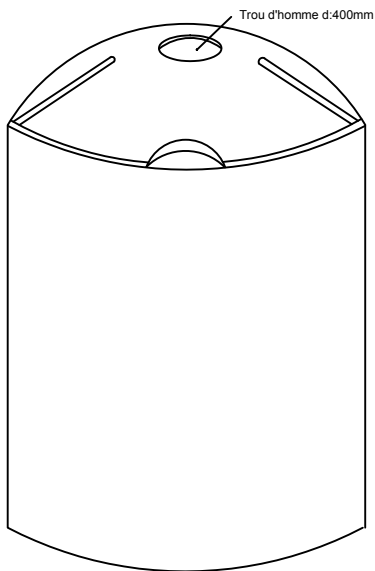
CITERNE CYLINDRIQUE 8000L

VUE DE FACE

VUE DESSOUS



PERSPECTIVE



Moulée en polyéthylène qualité alimentaire avec additif anti U.V.
 Alimentaire pour l'eau, l'huile, ... etc
 Inertie chimique, résistance aux chocs
 Couleur blanche ou noire. d'autre couleurs à la commande

		RHONE CHIMIE				
						TITLE :
						CITERNE CYLINDRIQUE 8000L
						ECH. :
ARCH	NO	DATE	DESIGNATION	DESIGN	VERIF.	C. PRISET
MATRICULE	USINE	N° MAREC	SUFFISE	VEHICULE DU CHASSEUR		
MATRICULE	USINE	N° MAREC	SUFFISE	PLANCHE		
MATRICULE	USINE	N° MAREC	SUFFISE	<input type="checkbox"/> (0, T, V, 4, 6, 1, 3) <input type="checkbox"/> (B, C) <input type="checkbox"/> (M, 3, 5) <input type="checkbox"/> (S, C) <input type="checkbox"/> (0, 0, 4, 1, 6, 6) <input type="checkbox"/> (P, L)		
LOGICIEL/FICHER :			N°BED	<input type="checkbox"/> SPECIFIQUE <input type="checkbox"/> STANDARD		
						GECO S.p.A. Ref L1 L2 MOD CATED. PROGRESSIVE REV. DOC



**Bureaux de ventes
couvrent tout le territoire Marocain**

GRUPE COPRODES



31, rue Ibnou Toumert, 20490 - CASABLANCA - MAROC

Tél.: +212 522 451 710 - Fax.: +212 522 451 709

E-mail: sce.commercial@rcimaroc.com